Agent de pompes funèbres (H/F/X)

Soins - Bien-être

Chef d'entreprise

Durée

1 an

Tranche d'âge

18 à 25 ans

25 ans et +

Finalité

Certificat

Pratique en entreprise / Alternance

Oui

Métier en pénurie / Fonction critique

Non

Vous savez rester de marbre en toutes circonstances ? L'empathie et l'humanité font partie de vos qualités ? Alors pourquoi ne pas devenir Agent de pompes funèbres

L'Agent et l'Agente de pompes funèbres travaillent dans un crématorium ou une agence de pompes funèbres, sous la responsabilité d'un chef d'entreprise.**Ils s'occuper aspects liés à un décès** : l'enlèvement du corps du défunt, **l'organisation des funérailles, les démarches administratives** ainsi que l'inhumation ou la crémation. Ils accor défunt ainsi que sa famille avec respect, tout au long du processus.

Au cours de cette formation Agent de pompes funèbres, les candidats découvriront les différents aspects liés au secteur de la mort :

- **Découverte des différentes pratiques, us et coutumes** liés à un décès afin de respecter, conseiller et organiser le dernier voyage du défunt selon les volontés de
- **Explication du déroulement et de l'organisation des cérémonies funéraires** puisque l'agent y prend part régulièrement. A savoir la gestion du planning mais aus place de la cérémonie.
- **Gestion de l'aspect administratif lié à un décès**, à savoir les démarches nécessaires auprès des administrations communales mais aussi les autorités judiciaires e
- **Prise en charge du défunt** selon les différentes réglementations et en fonction du cas de figure.

Soins et techniques utilisés lors de la toilette mortuaire et la préparation du défunt à sa présentation au funérarium.

Mise en place du milieu d'accueil du deuil tel que la disposition de la chambre mortuaire mais aussi le choix des éléments mortuaires tels que le cercueil, les fleu épitaphes et autres.

Présentation du rôle de l'agent lors des obsèques, notamment les interventions lors du processus funéraire tel que la levée du corps, le transport du cercueil jus cimetière ou crématorium, la disposition des fleurs et autres accessoires.

Au terme de la formation, l'apprenant maîtrisera l'organisation de funérailles et les diverses démarches à accomplir au moment du décès, il respectera les règles d'hygi s'occupera de la gestion du matériel, des produits ainsi que de son ergonomie. Il sera sensibilisé aux qualités nécessaires pour exercer ce métier comme l'écoute, le resp chacun, la rapidité et l'efficacité ainsi qu'aux bons rapports sociaux.

Alors si vous pensez être imperméable à la tristesse, rendez-vous dans l'un des Centres IFAPME qui proposent cette formation afin de vous y inscrire !

La pratique en entreprise est obligatoire dans cette formation :

de préférence via le modèle de formation en alternance *(https://www.ifapme.be/decouvrir-lalternance)* : ± 8h de cours en horaire décalé et ± 30h de prati entreprise par semaine ; rémunérées.

sinon via un ou des **stages de pratique professionnelle** : pour un total de 250h réparties sur l'année de formation ; non-rémunérées.

Débouché(s) métier(s)

Employé / Employée au sein d'une entreprise de pompes funèbres

Employé / Employée au sein d'un crématorium

Débouché(s) future(s) formation(s)

Entrepreneur de pompes funèbres *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/entrepreneur-de-pompes-funebres)*

Thanatopracteur *(https://www.ifapme.be/formations/chef-dentreprise/thanatopracteur)*

Point(s) fort(s)

Formation courte Sur le terrain Travail en autonomie et en équipe Contact client

Finalité

Certificat d'acquis d'apprentissage en formation (CeCAF)

Conditions d'accès

Conditions générales

Consultez les conditions générales d'accès à la formation pour adultes *(https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes)* .

Conditions d'admission particulières liées à cette formation

Est admis aux cours, l'auditeur qui a satisfait à l'obligation scolaire et qui répond à l'une des conditions de formation antérieure ci-après:

Il faudra avoir suivi un stage d'observation de 16h en entreprise, comprenant entre autres l'observation d'une toilette mortuaire classique. Ce stage d'observatio par le centre. Le maître de stage formulera une recommandation, positive ou négative.

Être titulaire d'un certificat d'apprentissage ne portant pas sur la profession

Être titulaire du certificat de 2éme degré de l'enseignement secondaire

Être titulaire du certificat de réussite de l'enseignement secondaire du troisième degré de l'enseignement professionnel et, dans ce cas être en possession du cer qualification.

La personne qui ne répond pas aux conditions d'admission précitées doit présenter un dossier de motivation et/ou un examen d'entrée pour s'inscrire à la formation de d'entreprise (dossier à introduire auprès du centre de formation).

Aptitudes

Ce métier impose plusieurs compétences :

Bonne forme physique : manipulation de charges lourdes comme des cercueils, des fleurs,…

Disponibilité : l'agent et l'agente peuvent être appelés à tout moment, pendant la nuit, les week-ends, les jours fériés.

Ecoute et psychologie : respecter les us et coutumes de la famille, sans jugement, accompagner les familles dans le processus de deuil.

Résilience : surmonter le fait d'être en contact presque quotidien avec la mort et avec le deuil.

Hygiène et respect des procédures : respect des règles d'hygiène et de déontologie. Respect des différentes procédures administratives liées à la mort d'une pe

Bienséance et respect : faire preuve de dignité et de respect en toute circonstance, garder son calme et son sang-froid. Porter une tenue correcte.

Programme

1ère année :

U27/5 Hygiène spécifique et toilette mortuaire (tout ce qui touche à la dépouille et à la dégradation du corps) (28h)

U27/5 Gestion matériel et produits et ergonomie (16h)

U27/5 Informatique appliquée (24h)

U27/5 Règlementation (28h)

U27/5 Prise en charge du défunt (24h)

U27/5 Cérémonie (28h)

S'inscrire à une formation pour adultes

Délais et informations

Les inscriptions sont **ouvertes jusque fin octobre.** En cas d'année préparatoire, les inscriptions sont **possibles jusqu'au 15 novembre**. Il est possible de s'inscrire formations *(https://www.ifapme.be/rentree-janvier)* pendant le mois de **janvier**.

Des droits d'inscription sont requis. Le montant varie d'une formation à l'autre mais est compris généralement entre 220 et 350€ ou plus.

Prenez contact avec le Centre IFAPME *(https://www.ifapme.be/centres)* qui organise la formation.

S'inscrire

Pour l'inscription proprement dite, munissez-vous des documents suivants :

votre **carte d'identité** ;

une **copie du dernier diplôme** (ou bulletin) obtenu ;

si vous êtes demandeur d'emploi et vous vous inscrivez à une formation à un "métier en pénurie" *(https://www.ifapme.be/actualites/metiers-en-penuriecritiques-formations-ifapme-y-repondent)* , une **attestation d'inscription au FOREM *(https://www.leforem.be/)*** pour profiter d'un possible incitant financier.

Après cette inscription, **si l'Alternance est possible pour cette formation**, vous pouvez trouver une entreprise avec laquelle signer une convention de stage.

Pour signer votre convention ou en cas de difficultés, contactez un Service de l'IFAPME près de chez vous. Pour ce rendez-vous, munissez-vous des documents suivant

votre carte d'identité

la preuve de votre inscription à la formation.

Namur

Rue Henri Lemaître, 69 5000 Namur

081 74 32 14

Secrétariat :

Du lundi au jeudi : de 8h à 17h

Le vendredi : de 8h à 16h

081 73 62 14

centre.namur@ifapme.be

Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre Centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.